

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N°2022-13
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : Domaines
de compétences par
thèmes

Sous matière :
Politique de la ville-
habitat-logement

OBJET :
**CONVENTION
AVEC LA
FONDATION
30 MILLIONS
D'AMIS POUR
UNE
CAMPAGNE
D'IDENTIFICA-
TION ET DE
STERILISA-
TION DES
CHATS
ERRANTS :**
**APPROBATION
ET AUTORISA-
TION DE
SIGNATURE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 20 JANVIER
2022

AFFICHAGE EN
DATE
DU : **20 JAN. 2022**

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **01 FEV. 2022**

Séance du Conseil Municipal du mercredi 26 janvier 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, François
DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET,
Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-
Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE,
Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT, Chantal
BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Delphine
SANTINI, Audrey GAIANI, Karole CAFFIER, Thierry
ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine
LACOMBE,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Hélène GIRAL Donne procuration à Evelyne GUILHEM,
Michel RATABOUIL Donne procuration à Giovanni ZAMAI,
Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Evelyne
GUILHEM,
Agnès SOULIER Donne procuration à Bruno PERLES,
Préscillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD,

Secrétaire : Sabine CHABERT,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la ville de Castelnaudary s'est engagée depuis
plusieurs années, contre la prolifération des chats errants, afin d'en limiter les nuisances et de
stabiliser le nombre d'animaux dans la commune.

Ainsi, la ville est signataire d'une convention avec la Fondation 30 millions d'amis (reconnue
d'utilité publique), qui dispose d'une expertise avérée en matière de régulation et de gestion
des populations de chats errants.

En effet, la Fondation 30 millions d'amis, soutient les campagnes de stérilisation et
d'identification par puce électronique des chats, en cofinçant à hauteur de 50 %, le coût des

opérations réalisées par les vétérinaires partenaires. La commune versera à la fondation, une participation, sous forme d'acompte, correspondant à l'autre moitié des frais, pour un montant total maximal de 1 400 €.

Grâce à cette collaboration et à la participation active de l'association locale « Les chats paix belle du Lauragais », 70 animaux ont pu être stérilisés en 2021.

Dans le but de poursuivre ce partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis, Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée, de l'autoriser à signer la convention ci-jointe.

Monsieur le Maire précise que la campagne 2022, pourra concerner un maximum de 40 nouveaux chats.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la convention de stérilisation et d'identification par puce électronique des chats errants, entre la ville de Castelnaudary et la Fondation 30 millions d'amis.

APPROUVE la participation financière de la commune à hauteur de 50 % des frais, pour un montant total maximal de 1 400 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 26 janvier 2022



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le

01 FEV. 2022

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :

31 JAN. 2022

Par publication le :

01 FEV. 2022

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 31/01/2022

Reçu en préfecture le 31/01/2022

Affiché le

ID : 011-211100763-20220126-DB202213-DE

